



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 108/21

Objet

Acquisition au groupe
KOHLER

Secrétaire de séance

Séverine CALINON

Rapporteur :

Jean-Pascal FICHÈRE

Conseil Communautaire
30 septembre 2021
Authume – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 69
Nombre de procurations : 8
Nombre de votants : 77
Date de la convocation : 23 septembre 2021
Date de publication : 08 octobre 2021

Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

D. Bernardin suppléé par S. Duthu, P. Blanchet, J.L Bonin, A. Borneck, C. Bourgeois-République, S. Calinon, A. Callegher, S. Champanhet, J.P Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, F. David, I. Delaine, A. Diebolt, A. Douzenel, F. Dray, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Gindre, I. Girod, N. Gomet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, M. Hoffmann, P. Jaboviste, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, L. Jarrot-Mermet, G. Jeannerod, C. Labourot, J. Lagnien, J.P Lefèvre, J.L Legrand, J. Lepetz, S. Marchand, C. Mathez, A. Mathiot, M. Mbitel, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, E. Pauvret, J. Péchinot, A. Pernoux, H. Prat, J.M Rebillard, C. Riotte, J.C Robert, P. Roche, J.Y Roy, T. Ryat, P. ancey, G. Soldavini, J. Stolz, H. Thevenin, D. Troncin, P. Viverge.

Conseillers absents ayant donné procuration :

P. Antoine à C. Nonnotte-Bouton, M. Berthaud à P. Roche, C. Demortier à J.P Cuinet, D. Germond à J.B Gagnoux, J. Gruet à M. Mirat, M. Henry à J.C Robert, N. Jeannet à F. Dray, I. Mangin à S. Marchand.

Conseillers absents non suppléés et non représentés :

G. Ginet, C. Jeanneaux, O. Lacroix, F. Rigaud, E. Saget, P. Verne, J. Zasempa.

Par délibération n° GD70/21 du 29 juin 2021, le Conseil Communautaire a décidé l'acquisition auprès du Groupe KOHLER d'un ensemble de propriété hétérogène hors périmètre clos de l'usine.

Cette acquisition a été validée au prix de 150 000 euros.

Aujourd'hui, il apparaît judicieux de faire également l'acquisition des parcelles cadastrées section AR n° 19, 20 et 21 où se trouvent les puits de captage de l'usine et situées en zone Naturelle du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Le Groupe KOHLER garde le droit de puisage qui sera transmis au futur repreneur à titre gracieux suivant une convention établie entre les deux parties.

Ainsi à l'issue de nouveaux échanges avec les représentants de groupe KOHLER, il a été convenu la cession complémentaire au profit de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole des parcelles AR n° 19, 20 et 21. Il est également proposé que le prix reste inchangé, soit 150 000 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **RÉITÉRE** sa décision d'acquisition auprès du Groupe KOHLER de l'ensemble des parcelles hétérogènes et de l'éventuel bâti les occupant ainsi que des parcelles AR n° 19, 20 et 21 situées à Damparis et abritant les puits de captage de l'usine KOHLER,

- **PRÉCISE** que cette acquisition sera réalisée au prix de 150 000 euros,
- **AUTORISE** le Groupe KOHLER à garder le droit de puisage à titre gracieux jusqu'à la cession du site de production au futur repreneur,
- **AUTORISE** par anticipation la signature d'une convention pour l'utilisation des puits de captage à titre gracieux par le futur exploitant,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'acte à intervenir ainsi que tout document y afférent.

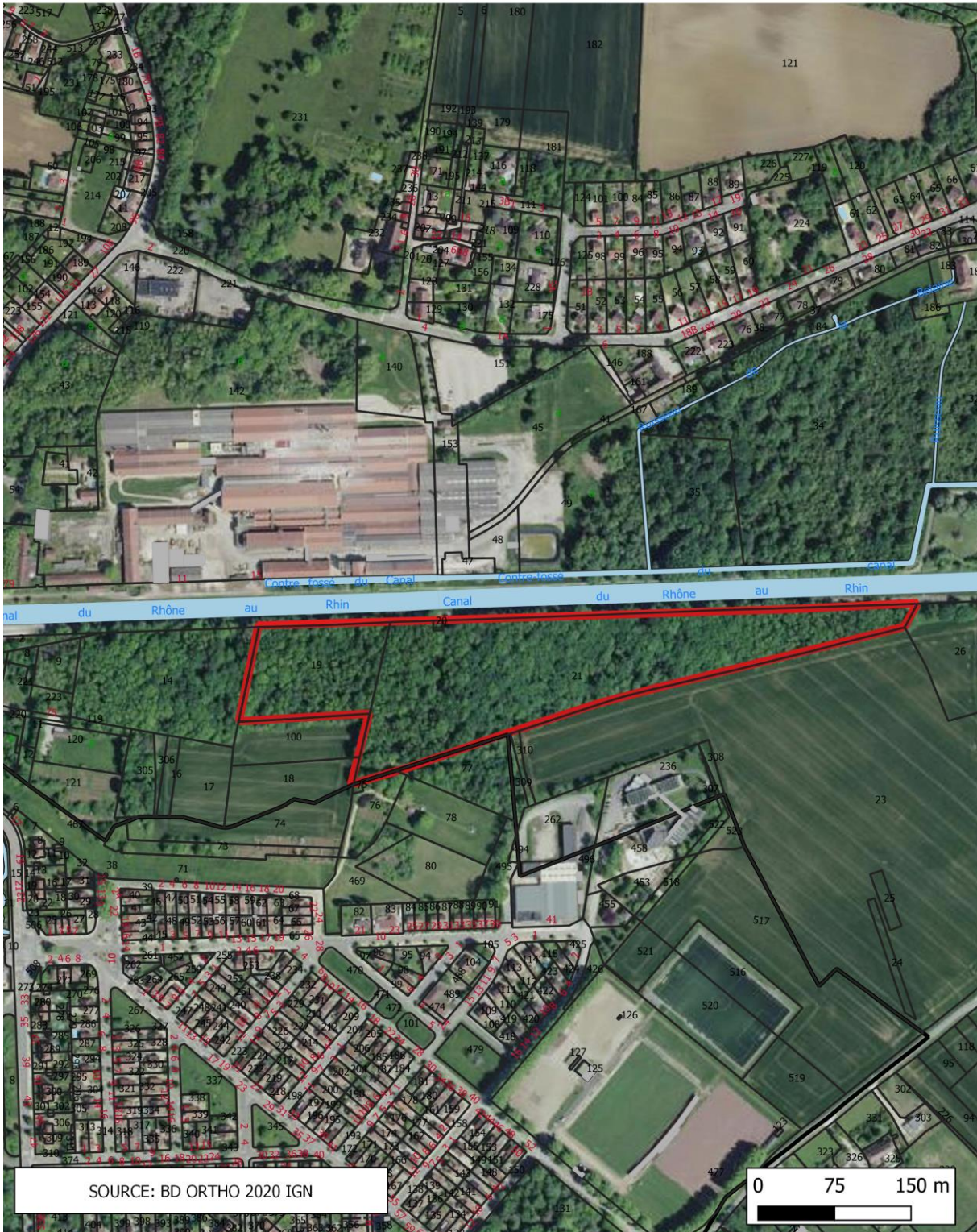
Fait à Authume,
Le 30 septembre 2021,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Groupe KOHLER – 3 rue de Brennus – 92310 Saint Denis
- Etude LEGATIS – 34 Avenue de Northwich – 39100 Dole



Acquisition au GROUPE KOHLER



Accusé de réception en préfecture
039-200010650-20210930-10821-DE
Date de télétransmission : 08/10/2021
Date de réception préfecture : 08/10/2021